



Ville de Montréal Ouest
Poste d'Agent de sécurité publique
Col blanc auxiliaire – groupe 6, 40h/sem
Département de la Sécurité Publique

OFFRE D'EMPLOI

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l'autorité du Lieutenant de la sécurité publique, le candidat choisi devra effectuer les opérations quotidiennes liées aux tâches d'un Agent de la sécurité publique (notamment et sans s'y limiter : application des règlements municipaux, émission de constats, patrouille, répondre aux plaintes, contrôle de la circulation, livraison de courrier et autres, témoin à la Cour, etc.). Le tout sous réserve de la convention collective des cols blancs. Il exerce sa fonction à l'intérieur d'une autonomie.

Lieu de travail : 250, rue Bedbrook, Montréal Ouest et en véhicule sur le territoire.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Les principales responsabilités de l'Agent de la sécurité publique seront les suivantes, sans s'y limiter:

1. Faire respecter les règlements municipaux, notamment ceux touchant au stationnement, à la nuisance publique, aux ordures et au contrôle des animaux;
2. Informer et/ou émettre des constats d'infractions aux contrevenants desdits règlements;
3. Déplacer ou faire déplacer un véhicule lorsqu'il contrevient aux règlements ou lorsqu'il empêche la circulation (déneigement);
4. Patrouiller et faire l'inspection des édifices et parcs municipaux;
5. Patrouiller les voies de circulation et les voies piétonnes pour identifier les infractions aux règlements municipaux et au besoin prendre les mesures appropriées;
6. Faire le contrôle de la circulation, au besoin;
7. Répondre aux affaires, plaintes et demandes des résidents;
8. Utiliser les équipements de type « Watergate » ou autre lors de bris d'aqueduc;
9. Procéder à la cueillette de la preuve pertinente et constituer les dossiers judiciarisables;
10. Livrer, faire la cueillette du courrier et faire des commissions à la demande du supérieur;
11. Suivre les directives concernant la vérification des maisons inhabitées, permissions de stationnement et alarmes;
12. Faire respecter les procédures et directives proposées par le supérieur;
13. Rédiger le rapport quotidien, et tout autre rapport à la demande du supérieur;
14. Témoigner devant les tribunaux, au besoin;
15. Effectuer toute autre tâche connexe.

COMPÉTENCES ET EXIGENCES REQUISES :

L'Agent de la sécurité publique doit posséder un diplôme d'étude secondaire. Il doit également posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente sera considérée.

L'Agent de sécurité publique devra aussi :

- Parler et écrire le français et l'anglais;
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la sécurité;
- Bilinguisme;
- Permis de conduire de classe 4A valide;
- Aucun antécédent judiciaire;
- Capacité de gérer le stress;
- Disponible à travailler les nuits, incluant les fins de semaine et jours fériés (24/7)
- Habiletés de communication et diplomatie ;
- Excellent jugement
- Minutie;
- Avoir le souci du service à la clientèle et être capable de faire preuve de tact et de courtoisie.

SALAIRE ET AVANTAGES

Col blanc auxiliaire – groupe 6, 20h/sem : Au 1^{er} janvier 2023, le salaire à l'embauche conventionné est à 24.03\$/heure (taux horaire de 2022 car la convention collective des cols blancs est arrivée à échéance le 31 décembre 2022). Seules les personnes retenues seront contactées.

Toute personne désireuse de postuler doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre* de motivation par courriel à l'adresse suivante : vtodoran@montreal-west.ca au plus tard lundi le 10 février 2023 à 16h30. **Des références seront demandées.**

**La lettre de motivation doit être écrite selon le ratio de langue suivant : 50% du texte en français et 50% du texte en anglais.*